

Sommaire

- p. 1 Mot du conseil municipal
- p. 2 Centre com. pour les aînés
L'Arc-en-ciel
Solidarité et partage
Les CFQ
Logements à louer
- p. 3 « Mon père » de la part des CFQ
- p. 4 Un message de Maryse et Laurier
Offres d'emploi
- p. 5 Service d'urbanisme
Bibliothèque municipale
Récupération
- p. 6 Avis – Nuisances et entreposage
- p. 7 Consultation publique – Plan climat
- p. 8 Publicité

Tombée des articles

La date limite pour remettre vos articles pour le journal de juillet-août est le 20 juin.

Assemblée municipale

Lundi 16 juin 2025 à 19 h 30
CCEJ – 10, rue des Loisirs

Coordonnées

523, route 138, Ragueneau
Téléphone : 418 567-2345
<http://municipalite.ragueneau.qc.ca>
<http://facebook.com/MunicipaliteRagueneau>

Bureau municipal fermé

Mardi 24 juin 2025
(fête nationale)

Mot du conseil municipal

Bon 50^e anniversaire au Club de l'Âge d'or

À l'occasion du 50^e anniversaire du Club de l'Âge d'or, le Conseil municipal tient à adresser ses plus sincères félicitations à tous ses membres, ainsi qu'aux bénévoles qui, au fil des ans, ont contribué à faire de cette association un pilier de notre communauté.

Depuis un demi-siècle, le Club de l'Âge d'or incarne les valeurs de solidarité, de partage et d'engagement. Il offre à nos aînés un espace chaleureux où se tissent des liens d'amitié et où la joie de vivre est célébrée à travers une multitude d'activités.

Nous saluons l'énergie et la passion de celles et ceux qui ont bâti et fait grandir ce club au fil du temps. Leur dévouement a permis de créer un lieu de rencontre essentiel pour nos aînés, qui favorise le bien-être, l'inclusion et la participation sociale.

Bon anniversaire au Club de l'Âge d'or et longue vie à cette belle institution qui contribue avec cœur à la vitalité de notre communauté!



Le Conseil municipal

CENTRE COMMUNAUTAIRE POUR LES AINÉS

AGA

Assemblée générale annuelle
le lundi, 30 juin 2025 à 13 h 30 au local
(Carte de membre obligatoire)

L'ARC-EN-CIEL

Pour les personnes désireuses d'être accompagnées et guidées pour bien vivre le deuil d'un être cher.

Café-rencontre : 16 juin à 19 h

Lieu : 625, boul. Lafèche Local 1.801, Baie-Comeau

Nous vous demandons de nous aviser de votre présence à ces activités auprès de l'animatrice Julie Savard au 418 297-0315.

Nous vous invitons à visiter notre page Facebook : L'Arc-en-ciel face au deuil

SOLIDARITÉ ET PARTAGE

« 15 juin »

Aujourd'hui est un grand jour puisque c'est la fête des Pères.

C'est l'occasion de dire à nos papas combien ils sont importants.

Chaque papa est unique, mais tous ont notre admiration. Leur amour, leur présence et leur soutien sont très précieux.

Peu importe notre âge, un papa est un trésor inestimable dans nos vies.

Bonne fête des Pères!



LES CFA

Réunion mensuelle

Une réunion des membres du Cercle de Fermières se tiendra le lundi 2 juin à 19 h au local (519, route 138). Elle sera suivie de l'assemblée générale annuelle. Bienvenue à chacune.

Élections – postes à combler

Cette année, au sein de notre conseil d'administration local, 3 postes sont à combler : présidente, conseillère n° 1 et trésorière. Les mandats sont d'une durée de 2 ans.

La date limite pour remettre votre bulletin de mise en candidature (disponible au local) est le 2 juin 2025 avant 19 h.

Tirages

Le dimanche, 4 mai dernier, lors de notre exposition, nous avons procédé au tirage du coffre d'artisanat ainsi qu'à celui d'une catalogue (2^e prix). Madame Sylvette Bourque (billet n° 0436) est la gagnante du coffre et madame Raymonde Tremblay (billet n° 2185) est la gagnante de la catalogue. Félicitations!

Comme à chaque année, nous avons eu grand plaisir à vous accueillir à notre exposition annuelle. Merci pour votre soutien.

Profitez des jours d'été pour prendre soin de vous et savourer tous ces moments précieux passés avec ceux que nous aimez.

Pierrette Plourde

Responsable du Comité Communications

LOGEMENTS À LOUER

- 4 logements disponibles à la Villa Ragueneau, 13, rue de l'Église, pour personnes âgées ou en légère perte d'autonomie
- 2 logements disponibles à l'Habit'Âge, 11, rue de l'Église, pour les personnes de 50 ans et plus à faible revenu

Pour info : 418 589-9906

« Mon père »

Voici que le mois de juin nous ramène ce moment très spécial qu'est la fête des Pères. Aujourd'hui papa, j'avais envie de t'offrir ces mots écrits à l'encre de mon cœur reconnaissant.

Papa, tu as été le premier homme de ma vie d'enfant. Quand je suis né, j'étais un petit inconnu qui est arrivé comme ça dans ton monde. Et dans la seconde qui a suivi, tu m'as appelé fièrement : Mon enfant. Maman m'a dit que tes yeux n'avaient jamais été aussi brillants qu'à ce moment-là. Je soupçonne quelques larmes de joie d'en être responsables! Mais tu es un peu de la « vieille école ». « Et un homme, ça ne pleure pas. »

Quand un nouveau-né rentre à la maison, la vie des parents n'a plus rien de pareil. On découvre que les bébés ignorent que la nuit, c'est fait pour dormir. Entre les couches à changer, les biberons à réchauffer, les horaires chamboulés, tu apprends la paternité. C'est essoufflant! Épuisant! Mais ça ouvre le cœur d'un papa. Bercer doucement ce petit enfant qui s'est endormi dans tes bras, ça fait fondre un cœur d'homme. Tu l'aimes tant déjà! Et tu feras tout ce qu'il faut pour dépasser tes peurs et t'investir auprès de lui. « Un homme n'est jamais aussi grand que lorsqu'il s'agenouille devant son enfant pour calmer ses peurs, consoler ses chagrins. » Entre ton travail, tes engagements et ta famille, moi, j'apprends la vie. À tes côtés, je regarde le monde avec des étoiles dans les yeux. Papa, tu espères que je grandisse bien et tu fais ce qu'il faut pour ça. Tu crois en moi, me protèges, me disputes parfois. À travers ton regard bienveillant, je cherche mon chemin, je crée mon univers, mon avenir.

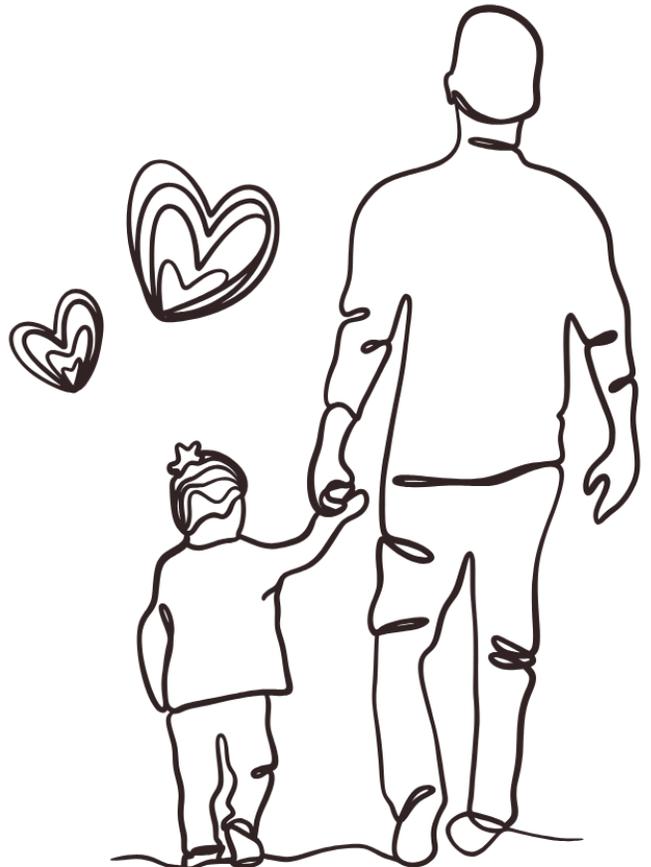
Puis, dans la vie d'un enfant devenu grand, arrive ce moment où il décide de quitter la maison pour construire son propre nid. En ces instants, dans les yeux d'un papa, il est écrit en lettre majuscule : « Je suis ton père pour le reste de mes jours. Je ne serai jamais très loin... si jamais tu as besoin. »

L'enfant, devenu adulte, comprend dès lors que la vie n'est pas toujours facile, qu'elle impose ses misères, divise parfois les gens qui s'aiment. Papa, tu as plus d'une fois rapiécé nos liens familiaux brisés, apaisé mes inquiétudes, serré dans tes bras quand les mots te manquaient. Tu es enraciné dans ta vie, le cœur à la bonne place. Et, quelque part papa, je sens de plus en plus mes racines se mêler aux tiennes.

Tu m'inspires! Tu as l'expérience de la route : celle que tu as tracée au jour le jour, pendant que je m'efforçais de marcher dans tes traces. Merci infiniment pour tout ça! Je t'aime papa! Tu ne peux pas savoir à quel point je suis fier d'être ton enfant!

Bonne fête des Pères!

De la part des membres du Cercle de Fermières de Ragueneau



Un message de Maryse et Laurier Caron

À vous, gens de Ragueneau, avec qui nous avons tissé des liens et partagé 54 ans de vie, nous voulons vous dire (bien que plusieurs le savent) que c'est avec regret que nous quitterons notre patelin en fait, la Côte-Nord, et ce au début de juillet.

C'est après bien des réflexions et discussions que nous en sommes venus à prendre la décision de retourner vivre à Rivière-du-Loup, soit notre coin de pays d'origine.

Étant « un peu vieillissant », on « juge » qu'on aura peut-être un « avenir meilleur » en se rapprochant de la famille, de nos enfants qui seront plus près de nous et bien sûr, de notre chalet qui se situe non loin de Rivière-du-Loup et où nous passions tous nos étés antérieurement.

Il est certain que nous reviendrons de temps à autre afin de revoir connaissances et ami(es) que l'on ne pourra oublier. Entre autres, celle avec qui j'ai arpenté la montée Taillardat et la rue des Loisirs pendant au moins 17 ans tout en guettant les chiens, riant et placotant... Quel bon temps nous avons passé!

Alors au revoir à tous et à tous ceux et celles avec qui nous avons partagé de très très bons moments.

Que de souvenirs resteront gravés en nous à tout jamais...

Au plaisir de se revoir ici à Ragueneau ou à Rivière-du-Loup où vous serez des bienvenus.

Sincèrement,
Maryse et Laurier

OFFRES D'EMPLOI

OPÉRATEUR-JOURNALIER OPÉRATRICE-JOURNALIÈRE

Principales tâches

- Entretien du réseau d'aqueduc et d'égout
- Entretien du réseau routier
- Entretien des bâtiments municipaux
- Conduite et opération de divers véhicules et machinerie

Exigences et qualifications

- Permis de conduire valide de classe 3
- Connaissances liées à l'aqueduc/égout (atout)
- Expérience dans la conduite de machinerie (atout)

Conditions de travail

- Statut permanent temps partiel de 20 à 40 h/semaine
- Horaire variable selon la saison et les besoins
- Salaire entre 25,99 \$ et 30,84 \$, selon expérience

JOURNALIER / JOURNALIÈRE

Principales tâches

- Entretien des terrains et des infrastructures municipales
- Ouverture et fermeture de portes
- Voir à assurer l'ordre, la discipline et la sécurité des usagers de la patinoire et de la glissade
- Toute autre tâche connexe

Exigences et qualifications

- Bonne capacité physique
- Aimer le travail extérieur
- Être disponible de jour, de soir et de fin de semaine
- Détenir un permis de conduire valide

Conditions de travail

- Remplacement de congé maladie (minimum 6 mois, possibilité de permanence), temps partiel (jour, soir et fin de semaine) - 20 à 40 h/semaine
- Salaire entre 22.91 \$ et 27.76 \$, selon expérience

Les offres d'emploi complètes sont disponibles sur notre site Internet.

Envoie ton C.V. avant le 10 juin 2025

- par courriel : ragueneau@municipalite.ragueneau.qc.ca
- par la poste : Municipalité de Ragueneau, 523, route 138, Ragueneau (Québec) G0H 1S0

SERVICE D'URBANISME

Demande de permis

Certains travaux nécessitent un permis afin d'être effectués en conformité avec les règlements municipaux.

L'inspectrice rencontre les gens le MARDI et le JEUDI sur rendez-vous. Communiquez au 418 567-2345 pour prendre rendez-vous.

Prévoir un délai de 3 semaines pour l'obtention d'un permis.

Utilisation de l'eau potable

Arrosage des pelouses :

L'arrosage des pelouses n'est permis que la nuit entre 19 h et 8 h le lendemain matin. Cette période commence les jours civils impairs pour les citoyens dont l'adresse est un nombre impair et les jours civils pairs pour les citoyens dont l'adresse est un nombre pair. Exemples :

3000 rang 2 : 20 juillet de 19 h à 8 h le lendemain matin

3011 rang 2 : 21 juillet de 19 h à 8 h le lendemain matin

Lavage des véhicules :

Le lavage des véhicules n'est permis que les jours civils impairs pour les citoyens dont l'adresse est un nombre impair et les jours civils pairs pour les citoyens dont l'adresse est un nombre pair, et ce, sans restriction d'heure. Toute personne physique qui contrevient au règlement est passible d'une amende de 100 \$. Ce règlement est en vigueur du 1^{er} juin au 15 octobre, le tout tel que spécifié à l'article 5 du règlement 2002-99.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Heures d'ouverture

Lundi de 13 h 30 à 15 h 30

Mardi de 18 h 30 à 20 h 30

La bibliothèque sera fermée le mardi 24 juin.

Demande spéciale de volume

Veillez noter qu'en tout temps, il est possible de commander un livre que nous ne possédons pas à la bibliothèque. Ce service de prêt spécial est gratuit, profitez-en!

Prêt de livre numérique

Nous vous rappelons que le prêt numérique est disponible à la bibliothèque. Près de 5 000 titres figurent au catalogue. Pour profiter de ce service gratuit, vous devez être membre de la bibliothèque. L'abonnement est gratuit. Passez nous voir pour obtenir un code d'accès et nous vous donnerons la procédure pour télécharger vos livres.

Edith et Lucie

www.facebook.com/biblioragueneau

13, rue des Loisirs – 418 567-2291, poste 5302



RÉCUPÉRATION

Faites votre part pour l'environnement en venant porter vos cartouches d'imprimantes vides (**origines seulement, pas de compatibles**), vos téléphones cellulaires et vos piles usagées au bureau municipal aux heures d'ouverture. Les cartouches d'encre et les téléphones cellulaires sont acheminés à la Fondation Mira.



NUISANCES ET ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR — CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

La municipalité de Ragueneau tient à rappeler à tous ses citoyens l'importance de respecter certaines règles d'entreposage extérieur afin de préserver la qualité de vie dans nos quartiers et de prévenir les nuisances. Voici les principales dispositions du règlement de zonage numéro 2015-03 concernant les situations les plus fréquemment rapportées :

◆ Article 10.2 – Entreposage interdit

Il est strictement interdit d'entreposer, à l'extérieur, des déchets, de la ferraille, des pneus, du papier, des ordures ménagères, des détritiques et rebus, des substances nauséabondes, des amoncellements de pierre, brique ou béton ou tout autre objet considéré comme une nuisance. Ces éléments affectent l'environnement, l'esthétique des lieux et peuvent même présenter des risques pour la santé publique.

◆ Article 10.6 – Bois de chauffage

L'entreposage de bois de chauffage est permis, mais des conditions strictes doivent être respectées, notamment dans les zones résidentielles :

- Le bois doit être entreposé dans la cour arrière.
- Il ne doit pas obstruer portes, fenêtres ou issues.
- La hauteur ne peut excéder 1,5 mètre et les morceaux doivent mesurer moins de 0,5 mètre.
- Le bois doit être proprement empilé et non laissé en vrac pendant plus d'un mois.

◆ Article 10.7.2 – Roulottes et véhicules récréatifs

L'entreposage de roulottes, tentes-roulottes ou véhicules récréatifs similaires à des fins personnelles est autorisé dans toutes les zones, à condition qu'une habitation principale soit présente sur le terrain et que le véhicule appartienne au même propriétaire. De plus :

- Un maximum de deux véhicules saisonniers peut être entreposé;
- Le véhicule doit être en bon état de fonctionnement;
- Il doit être localisé dans la cour arrière, à au moins 1 mètre des limites latérales et arrière du terrain;
- Il est strictement interdit d'y loger des personnes pendant la période d'entreposage.

◆ Article 10.8 – Véhicules non immatriculés et équipements domestiques

L'entreposage extérieur de véhicules non immatriculés ou d'équipements tels que motoneiges, VTT, bateaux, remorques et souffleuses à neige est autorisé uniquement si :

- Le véhicule est en état de fonctionner.
- Il est entreposé dans la cour arrière, à au moins deux mètres des limites du terrain.
- Un écran végétal ou une clôture est aménagé tout autour.
- Un seul véhicule de chaque type est permis.

Nous comptons sur votre collaboration pour maintenir notre municipalité propre, sécuritaire et agréable pour tous. Pour toute question ou pour signaler une nuisance, contactez-nous au 418 567-2345.

CONSULTATION PUBLIQUE – Plan climat

Dans le cadre de l'élaboration d'un Plan climat pour la Manicouagan, la MRC de Manicouagan en partenariat avec la Région de biosphère Manicouagan-Uapishka et Environnement Côte-Nord organise un Café-climat dans notre municipalité pour échanger avec la population autour des réalités climatiques locales.

Qu'est-ce qui nous attend dans 5, 10 ou 20 ans?

Quels sont les impacts des feux de forêt, de l'érosion et de la submersion, de la température et des précipitations?

Participez au Café-climat de notre municipalité pour échanger sur les réalités climatiques locales, pour poser vos questions et pour proposer des pistes d'actions concrètes.

Venez réfléchir avec nous aux impacts des changements climatiques sur notre quotidien : nos loisirs, nos habitudes, notre alimentation, nos emplois, nos transports.

On vous attend le lundi 9 juin dès 18 h 30 au Centre communautaire Édouard-Jean.

Lien pour vous inscrire : <https://www.climatmanicouagan.com/simpliquer>

MANICOUAGAN

Ragueneau et Chute-aux-Outardes

LE CLIMAT, PARLONS-EN!

CAFÉ-CLIMAT
Lundi 9 juin 2025
de 18 h 30 à 20 h 30
Centre communautaire
Édouard-Jean

10 Rue des Loisirs
Ragueneau

© SANS FRAIS
1-866-589-2376
lucdionne@globetrotter.net

24/24 : (418) 589-2376
Fax : (418) 295-2492
Ré. : (418) 567-4486
Cell. : (418) 282-4486

SANI-MANIC Côte-Nord inc.

Nettoyage et peinture industriels
Transport de déchets dangereux
Services d'urgence environnementale
Vidange de fosses septiques

LUC DIONNE
Directeur

37, chemin de la Scierie
Pointe-aux-Outardes, Qc
G0H 1M0



Télévision Régionale de la Péninsule Inc.

113, rue Vallilée
Chute-aux-Outardes, Qc
G0H 1C0

Tél.: 418-567-2650
Fax : 418-567-4234

directiontvrp@videotron.ca
administrationtvrp@videotron.ca
productiontvrp@hotmail.com
journalisttvrp@videotron.ca
tvrp.ca

Pharmacie Alexandra Beaulieu, Yan Deschênes-Boudreau et Guy Noël Menan inc.

169, Vallilée
Chute-aux-Outardes (Québec) G0H 1C0
Téléphone : 418.567.2332
Télécopieur : 418.567.2210
phr_chute-aux-outardes@brunet.ca



Affiliés à

CIMA+

26, boulevard Comeau
Baie-Comeau (Québec)
G4Z 3A8

Tél. : 418 296-6711
comptabilite.baie-comeau@cima.ca



Transformation des
Métaux
du Nord Inc.

Site de récupération de débris
de construction et démolition

SITUÉ AU 1800, RANG 2 RAGUENEAU
CORRESPONDANCE ; C.P. 6021 Baie-Comeau G5C 0B7

TÉLÉPHONE 418.567.2575 TÉLÉCOPIEUR 418.567.2580

trans.mn@globetrotter.net
www.tmninc.ca



SERENA

MAISON FUNÉRAIRE
JOSÉE GAGNÉ

Josée Gagné, propriétaire et thanatologue
15, av. Roméo-Vézina, Baie-Comeau (Québec) G4Z 2Y8
Téléphone: 418 296-4741 – Télécopieur: 418 296-4863

info@maisonserena.ca – www.maisonserena.ca



INNOVATION ET
DÉVELOPPEMENT
MANICOUAGAN (QLD)

ANNIE CLOUTIER

Conseillère en développement des communautés
1910, avenue Charles-Normand
Baie-Comeau (Québec) G4Z 0A8
T. 418 295-2593, poste 229 F. 418 295-2664
C. acloutier@idmanic.ca W. www.idmanic.ca



Licence RBQ : 2869-1905-39

Frédéric Caron

Technologue génie civil, estimateur



628, route 138, C.P. 367
Ragueneau, QC G0H 1S0

Tél : 418 567-4843

Fax : 418 567-2067

Courriel : info@excavationsrsmf.com

www.animalerie-eragon.com



ANIMALERIE ERAGON

ANIMALERIE EN
LIGNE ET ÉLEVEUR
ONLINE PET SHOP AND
REPTILE BREEDER

-Vente d'animaux
exotiques
-Vente d'insectes
nourriciers
-Produits et articles
pour animaux.

466 route 138
Ragueneau
(418) 567-4811

animalerie-eragon.com



LÉVESQUE

Entretien et Aménagement

418-378-7023
levesque.ea@hotmail.com



Installation EPDM, caoutchouc recyclé

ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ

- Terrassement, paysagiste et aménagement
- Hydro-ensemencement pelouse
- Travaux d'emplacement
- Installation et entretien de pavé unis
- Béton et maçonnerie
- Ouvrages métalliques
- Travaux de bois et plastique
- Rénovations intérieures et extérieures
 - Isolation, étanchéité
 - Couverture et revêtement
 - Portes et fenêtres
 - Travaux de finition

NOUVEAUTÉ !!

Service de déneigement
Service d'excavation

RBQ licence : 5839-7118-01